

ACTION URGENTE

DES PERSONNALITÉS DE L'OPPOSITION RISQUENT UN PROCÈS INIQUÉ À BAHREÏN

Quatorze personnalités de l'opposition qui ont organisé les manifestations de février et mars à Bahreïn et y ont participé ont comparu le 12 mai 2011 devant un tribunal militaire. Elles ont nié l'ensemble des faits qui leur sont reprochés. Amnesty International est opposée à ce que des civils soient jugés par des tribunaux militaires. Ce procès reprendra le 16 mai 2011.

Quatorze prévenus ont comparu devant un tribunal militaire le 12 mai 2011. Sept autres ont été jugés par contumace. Les prévenus suivants étaient présents : **Hassan Mshaima, Ebrahim Sharif, Abdelwahab Hussain, Abdulhadi al Khawaja, Abdel Jalil al Singace, Mohammad Habib al Miqdad, Abdel Jalil al Miqdad, Saeed Mirza al Nuri, Abdullah al Mahroos, Abdul Hadi Abdullah Hassan al Mukhodher, Al Hur Yousef al Somaikh, Salah Abdullah Hubail, Mohammad Hassan Jawwad et Mohammad Ali Ridha Ismail.**

Deux observateurs étrangers représentant deux groupes internationaux de défense des droits humains n'ont pas été autorisés à entrer dans la salle d'audience. En revanche, quelques observateurs d'ONG locales étaient présents.

Parmi les charges retenues contre les prévenus figurait la formation de « groupes terroristes en vue de renverser le régime monarchique et de faire modifier la Constitution ». Amnesty International est préoccupée par le fait que ces charges soient formulées de manière floue et peut-être sous-tendues par des motifs politiques. À l'audience, tous les prévenus ont nié les faits qui leur sont reprochés. Leurs avocats ont demandé au parquet militaire de libérer ces personnes sous caution mais leur requête a été rejetée.

Les prévenus cités sont susceptibles d'être, pour la plupart, des prisonniers d'opinion qui doivent être libérés immédiatement et sans condition s'ils sont détenus uniquement pour avoir exercé pacifiquement leurs droits à la liberté d'expression et de réunion.

Ils n'ont pas été autorisés à recevoir de visites de leurs proches en prison et n'ont pu avoir que des contacts très limités avec leurs avocats. Ils ont pu les consulter lors de l'interrogatoire par le parquet militaire mais pas pendant ceux menés par la Sécurité nationale après leur arrestation. Certaines de ces personnes, notamment Ebrahim Sharif et Abdulhadi al Khawaja, auraient été torturées en détention. Ce dernier a déclaré le 12 mai 2011 au tribunal : « Aujourd'hui, j'ai été menacé ici même, ma vie est en danger. »

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en arabe ou en anglais) :

- dites-vous préoccupé par le fait que certains prévenus puissent être des prisonniers d'opinion, détenus uniquement pour avoir exercé légitimement leurs droits à la liberté d'expression et d'association, et exhortez les autorités bahreïnités à les libérer immédiatement et sans condition s'ils sont détenus uniquement pour avoir critiqué le régime ;
- priez-les instamment de permettre immédiatement à toutes ces personnes de recevoir des visites régulières de leurs avocats et de leurs proches, et de les protéger de la torture et de toute autre forme de mauvais traitements ;
- appelez-les à autoriser des observateurs internationaux à assister aux prochaines audiences ;
- demandez-leur d'ouvrir sans délai une enquête indépendante sur les actes de torture ou autres mauvais traitements que les prévenus cités semblent avoir subis, de rendre publics les résultats de ces investigations et de traduire en justice toute personne présumée responsable de ces agissements.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 23 JUIN 2011 À :

Roi de Bahreïn

Shaikh Hamad bin 'Issa Al Khalifa
Office of His Majesty the King
P.O. Box 555
Rifa'a Palace, al-Manama, Bahreïn
Fax : +973 17664587
Formule d'appel : *Your Majesty, /* Sire,
(Votre Majesté, dans le corps du texte)

Premier Ministre

Prince Khalifa bin Salman Al Khalifa
Prime Minister
Office of the Prime Minister
P.O. Box 1000, al-Manama, Bahreïn
Fax : +973 17533033
Formule d'appel : *Your Highness, /*
Monsieur le Premier ministre,

Commandant en chef des forces de défense de Bahreïn

Marshal Shaikh Khalifa bin Ahmed Al Khalifa
Bahrain Defence Force
Riffa Road, Bahrain
Courriel : dacbfd@gmail.com
Fax : +971 17663923
Formule d'appel : *Your Excellency, /*
Monsieur,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de Bahreïn dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

DES PERSONNALITÉS DE L'OPPOSITION RISQUENT UN PROCÈS INIQUÉ À BAHREÏN

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les 14 prévenus sont également accusés d'« insulte à l'armée », d'« incitation à la haine », de « diffusion de fausses informations » et de « participation à des rassemblements sans en avoir averti les autorités ». Amnesty International a déjà demandé la libération immédiate de certaines de ces personnes car elle les considère comme des prisonniers d'opinion. Il s'agissait de Hassan Mshaima, Abdel Jalil al Singace, Abdel Wahab Hussain, Saeed Mirza al Nuri, Ebrahim Sharif et Abdul Hadi Abdullah Hassan al Mukhodher.

AU 139/11, MDE 11/026/2011, 12 mai 2011

